REPUBLIQUE DU DAHOMEY SIDENCE DE LA REPUBLIQUE GRANDE CHANCELLERIE

PORTO-NOVO, Le 21 COTTORES TOS

(F) ECRET Nº 61-327 /PR/CAB/CH

Portant nomination et promotion dans l'Ordre National eu DAHOMEY

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Lerivé 11: 1523

La Constitution de la République du DAHOMEY du 26 NOVEMBRE 1960 ; La Loi N° 60-26/PR du 21 JUILLET 1960 portant création de l'Ordre National du DAHOMEY

Le Décret N° 61-202/PR du 21 JUILLET 1961 portant nomination du résident et des membres du Conseil de l'Ordre National du DAHOMEY La proposition du Ministre des Affaires Etrangères et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du DAHOMEY; Le Conseil des Ministres entendu :

B) E C /(E T E

CLE 1ER. - Sont nommés et promus, à titre exceptionnel, dansl'Ordre National du DAHOMEY pour prendre rang du 22 SEPTEMBRE 1961:

A LA DIGNITE DE GRAND CROIX

Son Excellence Monsieur IZHAK BEN-ZVI Président de la République d'ISRAEL Son Excellence Monsieur BEN GOURION David Premier Ministre du Gouverbement d'ISRAEL

A LA DIGNITE DE GRAND OFFICIER

Monsieur KADISH LUZ Président de la KNESSETH

AU GRAde DE COMMANDEUR

Son Excellence Monsieur SHLOMO Hillel Ambassadeur d'ISRAEL au DAHCMEY

Son Excellence Monsieur MOCKEY Jean-Baptiste Ambassadeur du DAHOMEY en ISRAEL

AU GRADE DE CHEVALIER

Monsieur MORDEHAI ISH SALEM Maire de JERUSALEM Monsieur MORDEHAI NAMIR Maire de TEL AVIV Monsieur ABBA KHOUSHY Maire d'HAIFA

<u> CLE 2.-. Le présent decret sera enregistré et publié au journal</u> Officier de la République du DAHOMEY.

IATIONS

ident' de Chancellerie ₹.D. stères